



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 32222

Texte de la question

M. Roland Chassain appelle l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur les conséquences des récentes intempéries subies dans le Pays d'Arles en matière de fréquentation touristique. Il lui demande de lui détailler les mesures qu'il envisage de prendre afin d'encourager la clientèle à choisir Arles et sa région comme destination.

Texte de la réponse

Suite aux récentes intempéries qui ont touché le Pays d'Arles, et qui sont susceptibles de faire baisser la fréquentation touristique de cette région, le secrétariat d'État au tourisme a chargé Maison de la France d'établir, en liaison étroite avec les comités départementaux du tourisme du Var et des Bouches-du-Rhône, un plan de relance destiné à restaurer son image touristique auprès de la clientèle, tant française qu'européenne. La médiatisation de ces événements risque en effet d'avoir un impact négatif en termes d'attractivité de la destination sur le plan touristique. Dans cette optique, il est prévu de mettre en place une campagne de communication visant la clientèle française et les clientèles des marchés européens de proximité, qui devrait avoir lieu dès le début du mois de mai. Cette campagne sera cofinancée par Maison de la France et ses partenaires, les comités départementaux du tourisme du Var et des Bouches-du-Rhône, ainsi que par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Données clés

Auteur : [M. Roland Chassain](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32222

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 460

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2369